

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Office fédéral de l'agriculture
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées
NAP-RPGAA Rapport annuel 2010

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur

Cette année encore, la CPC publie, en collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), un rapport sur les travaux de conservation de la diversité des plantes cultivées, les deux institutions étant conjointement responsables de gérer le programme du Plan d'action national pour la conservation et l'exploitation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAN-RPGAA). Selon une répartition des tâches qui s'est développée avec le temps, les deux partenaires prennent en charge leur mission comme suit: l'OFAG exerce plutôt les fonctions de commanditaire, la CPC plutôt celles de conseillère. Cette répartition occasionne souvent des redondances. C'est pourquoi un petit groupe de travail élabore actuellement de nouveaux modèles de gestion du programme PAN-RPGAA. En 2011, la direction de l'OFAG se prononcera sur une nouvelle forme de collaboration. Les différents modèles sont: intégration de l'ensemble du PAN-RPGAA au sein de l'OFAG, transmission de l'ensemble du PAN-RPGAA à la CPC ou création d'un nouvel organisme responsable de la gestion du PAN-RPGAA. CPC et OFAG en seraient, dans ce cas-là, les membres fondateurs et en occuperaient la direction à parts égales.

La base du programme, elle, n'est pas remise en question: le travail sur les plantes, en champ ou en laboratoire, reste du ressort des organisations. Celles-ci déposent leurs demandes de projet, prennent soin des plantes, récoltent semences et plants, présentent les variétés au public intéressé, observent les plantes, publient ces observations dans la base de données, préparent la documentation destinée aux médias, expédient les semences, publient leurs résultats, etc. Je remercie ici l'OFAG pour le soutien qu'il apporte dans ces tâches et je me félicite que le rôle joué par les organisations continue d'être reconnu.

J'adresse mes remerciements aux organisations, au Bureau de la CPC et à l'OFAG pour leur travail compétent en faveur de la diversité des plantes.

Roni Vonmoos-Schaub



Roni Vonmoos-Schaub
Président de la CPC
Erschmatt (VS)

Le mot du comité

La CPC durant l'année de la biodiversité

Les activités du Comité sont aussi diverses que les plantes cultivées. En voici deux exemples:

Programme de consolidation 2011–2013 (PCO 11/13)

Dans le cadre du programme de consolidation 2011–2013 (PCO 11/13), le Conseil fédéral propose des mesures d'économie afin que soient respectées les directives du frein à l'endettement. Le PAN-RPGAA fait particulièrement les frais de ces propositions. Le Comité et le Bureau de la CPC ont de ce fait rédigé un document exposant leur position. Grâce à la coopération de nos membres, de nombreuses organisations ayant pris part à la consultation sur le PCO 11/13, ont pu recevoir des informations. L'engagement a porté ses fruits: même en l'absence de chiffres concrets, il est déjà possible d'affirmer que les mesures d'économie seront nettement moins sévères que celles proposées initialement par le Conseil fédéral.

Révision de la directive de l'UE dans le secteur Arbres fruitiers

Après l'annonce par l'OFAG que la directive de l'UE 2008/90/CE concernant la commercialisation des matériels de multiplication des plantes fruitières et des plantes fruitières destinées à la production de fruits serait aussi appliquée en Suisse à partir de fin septembre 2012, la CPC s'est mise en contact avec l'OFAG. Cette directive aura une grande influence sur le travail de conservation. Dans le cadre de la consultation, le Comité défendra les intérêts des membres de la CPC, afin que la conservation des variétés anciennes de fruits demeure possible quand ces nouvelles directives entreront en vigueur.

Le Comité tient à remercier les collaborateurs et membres de la CPC, ainsi que les responsables de l'OFAG.



Franz Stadelmann
Vice-président de la CPC
Schachen (LU)

Bilan 2010 et perspectives 2011

Le coordinateur PAN-RPGAA de l'OFAG et le Bureau de la CPC (dans le cadre de son mandat) sont chargés conjointement de la mise en œuvre du PAN-RPGAA. Tous les thèmes des groupes de travail qui concernent la coordination générale doivent par conséquent aussi passer par le Bureau de la CPC et le coordinateur PAN-RPGAA. Ainsi, la collaboration avec le groupe de travail Communication a permis d'élaborer un concept de jardin conservatoire, désormais disponible en ligne sur le site internet de la CPC.

Concernant la phase IV (2011-2014), les organisations devaient faire des demandes pour la poursuite des collections et des projets. 46 demandes de prolongation de collections (arbres fruitiers, vigne, petits fruits, pommes de terre) ont été déposées pour un montant de plus de 4 millions de francs. Les 53 requêtes liées à des projets atteignent un budget de près de 10 millions de francs. Les montants demandés étaient ainsi nettement plus élevés que les montants disponibles (voir aussi les précisions concernant le PCO 11/13). Le défi consistait donc à vérifier que les demandes étaient conformes au PAN-RPGAA et au concept, et à réduire les financements demandés.

Pour la plupart des collections, les négociations ont abouti et les contrats ont été établis durant l'été. Les 43 avant-projets acceptés ont fait l'objet d'une nouvelle demande durant l'automne. Les organisations candidates ont été informées avant la fin de l'année 2010 de la décision et des détails concernant la poursuite des projets. Sur la base de ces décisions, les contrats seront établis au printemps 2011.

Les structures de direction des projets au sein du PAN-RPGAA sont en cours de révision. L'objectif est de simplifier les procédures et les structures, et de mettre à disposition les bases en temps opportun, ce qui profitera aussi aux organisations concernées.



Christian Eigenmann
Coordinateur PAN-RPGAA
OFAG



Wiebke Egli
Directrice du Bureau CPC

Mise en œuvre PAN-RPGAA

Le Plan d'action national pour la conservation des ressources phylogénétiques (PAN-RPGAA) est considéré, à l'échelle internationale, comme un modèle de mise en œuvre du Plan d'action mondial et du traité international sur les ressources phylogénétiques. Dans le cadre de ce plan d'action, organisations privées et publiques se chargent conjointement de la sauvegarde de cette importante base existentielle. Le PAN-RPGAA a été approuvé par le Conseil fédéral en 1997, ce qui a favorisé le renforcement nécessaire des activités menées dans ce domaine. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) se charge depuis lors de sa mise en œuvre. La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC) assume, dans ce cadre, des fonctions essentielles, en coordonnant les projets et les collections, en fournissant les bases conceptuelles et en gérant la base de données commune (www.bdn.ch). Des organisations privées s'engagent dans la gestion de collections nationales, mènent des projets d'inventaire et de description des ressources phylogénétiques. C'est pour tous les intervenants une situation gagnant-gagnant. En Suisse, environ 50 centimes seulement par habitant et par année bénéficient au PAN-RPGAA et donc à la sauvegarde de cette ressource naturelle. Les collections constituent, avec la banque d'Agroscope ACW, la banque nationale de gènes de la Suisse.

Les concepts et directives sont l'un de nos principaux outils pour préserver, utiliser durablement et coordonner la diversité génétique des plantes cultivées. La sauvegarde s'effectue à différents niveaux. Les nouvelles variétés découvertes sont d'abord intégrées à une collection d'introduction. Elles y sont décrites, comparées, caractérisées et enfin identifiées. Les variétés destinées à la conservation définitive aboutissent dans un réseau de collections primaires et dupliquées pour leur conservation à long terme. Elles y restent disponibles et peuvent faire l'objet d'une utilisation durable en cas de besoin.

Groupe de travail

Légumes

Examiner, décrire, multiplier

Les travaux de conservation des anciennes variétés suisses de légumes se répartissent en trois domaines: l'essai, la description et la multiplication.

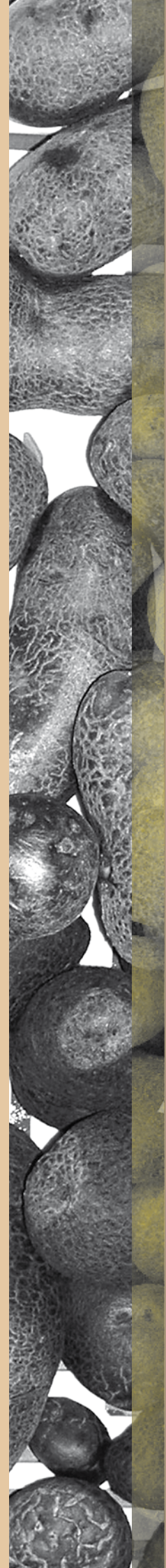
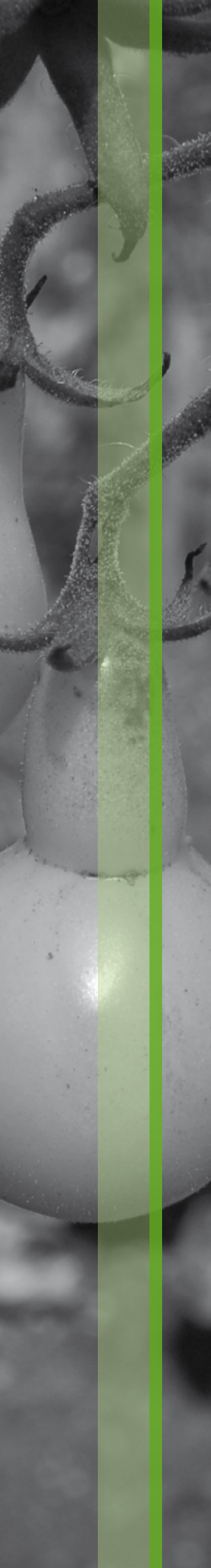
Lors de la phase d'essai, différentes accessions d'une espèce sont plantées côte à côte. Il est ainsi possible d'établir quelles accessions sont similaires et lesquelles se distinguent clairement les unes des autres. Parallèlement, les accessions sont décrites au moyen de critères définis au préalable. Sont retenus, par exemple, la hauteur des plantes, la couleur des feuilles, la forme ou la couleur des tubercules, la résistance à la montaison, la couleur des fleurs et d'autres critères visibles. Les travaux d'essai et de description sont menés par des spécialistes des anciennes variétés de légumes, Robert Zollinger et Jürg Hädrich. Sur la base de ces travaux, ils peuvent déterminer si les accessions sont identiques ou s'il s'agit de variétés différentes.

En 2010, près de 75 pois mangetout et petits pois différents ainsi que 20 betteraves rouges différentes ont été examinés. Les résultats des essais sont ensuite évalués par les responsables du projet; ils constituent la base de décision pour l'admission dans la liste positive et, par conséquent, pour le stockage dans la banque de gènes de l'institut de recherche ACW de Changins. Les semences congelées y sont conservées. Celles-ci doivent être multipliées à intervalles réguliers afin de s'assurer qu'un pourcentage défini des semences de la banque de gènes conserve sa capacité de germination. Les haricots doivent par exemple être décongelés tous les dix ans et ressemés. Les nouvelles semences produites peuvent ensuite être entreposées pour dix autres années. En 2010, 30 variétés de la banque de gènes ont ainsi été multipliées.

L'examen de toutes les accessions de légumes existantes en Suisse pourra probablement s'achever avec la phase IV. La demande de projet pour cette phase va au-delà de la pratique actuelle de conservation. Elle prévoit que des espèces qui se multiplient végétativement, comme le topinambour, soient également conservées. C'est pourquoi, nous aurons besoin, dans le domaine des légumes, d'une nouvelle forme de conservation dont les bases conceptuelles restent à acquérir.

Christoph Köhler
Coordinateur CPC Légumes

Wiebke Egli
Directrice CPC



Groupe de travail

Pommes de terre

Toilettage de la liste positive

Toutes les ressources phylogénétiques utiles pour l'alimentation et l'agriculture RPGAA conservées dans le cadre du Plan d'action national PAN doivent être conformes à des critères établis et sont répertoriées dans des listes positives.

La liste positive a été diminuée de 22 variétés suite au constat de leur présence sur le catalogue européen des variétés. Ces 22 variétés, en lien avec un historique suisse, sont enregistrées sous une liste B. Le groupe de travail réalise un suivi sur l'accessibilité du matériel chez les mainteneurs dans l'Union Européenne.

La liste positive actuelle comporte 75 variétés.

Cette année, notre activité s'est orientée principalement sur la description au champ des variétés, avec en complément une dégustation des tubercules selon le protocole de l'étude variétale en Suisse. Pour les accessions génétiquement identiques, nous n'avons pas perçu de différence lors des dégustations. Nous arrivons à la conclusion que nous devons établir une liste de synonymes pour ces accessions.

Dans le cadre du programme PAN de la phase IV (2011–2014), nous souhaitons publier ces travaux de description ainsi que la liste des synonymes.

Le travail de recherche d'anciennes variétés sur le territoire suisse arrive à son terme. Notre effort, pour les années à venir, se concentrera sur le suivi des collections et la coordination entre les mainteneurs du matériel, en Suisse et à l'étranger. Des échanges sur les descriptions du matériel par les techniques des microsatellites (PCR) sont également envisagés.

Encore un grand merci à tous les membres de la commission pour leur travail.



Henri Gilliard
Président du groupe de travail
Pommes de terre
Nyon (VD)

Groupe de travail

Arbres fruitiers

Sauvegarde efficace

Le groupe de travail Arbres fruitiers comprend des projets menés dans les secteurs Fruits à pépins et à noyaux, Noix et Châtaignes. En matière d'arbres fruitiers, la Suisse compte 19 collections primaires et 14 collections majoritairement mixtes (duplication et introduction). Les collections d'introduction comportent des variétés «inconnues», qui doivent être étudiées de plus près. Dans le cadre du projet «Description des ressources génétiques fruitières» (BEVOG), de nombreuses variétés ont été étudiées et décrites ces dernières années. Des analyses ADN ont été effectuées sur 1045 accessions de pommes et 450 accessions de cerises. Ces analyses montrent si une plante d'accession inconnue est identique à une variété déjà connue ou s'il s'agit d'un génotype unique. S'il s'agit d'une variété connue, la plante n'a pas besoin d'être conservée. En revanche, les génotypes uniques méritent d'être conservés, même si l'on ne connaît plus le nom de ces variétés. Cette méthode permet d'éviter de conserver inutilement un grand nombre de plantes.

Sur les 1045 accessions inconnues de pommes, les analyses génétiques ont permis de découvrir 826 génotypes uniques. La Commission pomologique du groupe de travail Arbres fruitiers a décidé d'intégrer ces génotypes uniques aux collections primaires. Ces génotypes reçoivent ainsi un numéro et un nom provisoire. Dans la phase IV du PAN-RPGAA, l'OFAG prévoit d'effectuer une analyse génétique de toutes les variétés de fruits, afin de pouvoir identifier les sosies. Les collections pourront ainsi être optimisées. En 2010, le groupe de travail Noix s'est beaucoup investi pour sauvegarder la diversité des noyers. Un plan de conservation a été élaboré, qui prévoit des tarifs d'indemnisation des prestations. Le groupe de travail Arbres fruitiers a approuvé ce document et a recommandé son adoption à l'OFAG.

Le coordinateur CPC du groupe de travail, Hanspeter Kreis, a visité onze collections l'année passée. Le dialogue avec les responsables de collections est très précieux et garantit à long terme un suivi des arbres de haute qualité.

Pour la phase IV du PAN, l'OFAG a prolongé de 4 années le financement de l'ensemble des collections en champ du secteur Arbres fruitiers. Une telle garantie s'avère absolument nécessaire car, en matière d'arbres fruitiers, il s'agit de cultures à très long terme.



Eva Körbitz
Présidente du groupe de travail
Arbres fruitiers
Salez (SG)

Groupe de travail

Plantes aromatiques et médicinales

La diversité génétique des plantes médicinales n'est pas facilement perceptible, elle ne transparaît ni dans la couleur ni dans la saveur de la plante, mais dans la composition chimique de certaines de ses parties (racines, feuilles, fleurs ou fruits). Les sélectionneurs cherchent à améliorer la teneur en certains composés, la quantité d'huile essentielle produite mais aussi, pour certaines espèces, ils essaient de trouver des variétés dépourvues de molécules indésirables.

Nous devons mettre le plus de chances de notre côté pour conserver le matériel sauvage fortement menacé in situ mais aussi les variétés qui ont été chimiquement caractérisées, comme base pour les futures sélections. Il est important de préserver ces plantes riches en substances chimiques en vue des besoins futurs des industries agroalimentaires et pharmaceutiques.

Les anciennes variétés, sélectionnées par l'entreprise Weleda, ont été décrites et leurs semences placées en conservation dans la banque de gène de Changins, grâce au projet PAN mené par Hortus officinarum. Médiplant, dans le cadre d'un projet PAN, a mis en conservation 54 clones de romarins caractérisés chimiquement et agronomiquement lors d'un travail de diplôme. Ils seront plantés au Tessin chez ProSpecieRara. Pour leur conservation à long terme, des argousiers provenant d'un ancien programme de sélection de Médiplant ont également été mis en place sur une parcelle chez Delinat Institut à Arbaz. Ils serviront de haie vive dans des parcelles de vignes. Un polycross de vingt clones sélectionnés de tanaïsie, riches en beta-thujone, a également été mis en conservation sous forme de graines.

Toutes les données des accessions décrites ont été entrées dans la base de données nationale.

Un nouveau projet pour la phase IV a été déposé par ProSpecieRara. Il consistera en une recherche et une collecte de variétés à multiplication végétative. En effet, un projet PAN avait inventorié une certaine quantité de variétés à multiplication végétative, mais ces dernières n'avaient pas été collectées. ProSpecieRara essaiera de les collecter, mais également de rechercher des variétés non encore signalées. Les variétés collectées seront caractérisées et mises en conservation.



Mélanie Quennoz
Présidente du groupe de travail
Plantes aromatiques et médicinales
Conthey (VS)

Plantes fourragères

Pause au niveau de la conservation *in situ*

Les questions en suspens concernant la garantie des surfaces à ressources génétiques ont conduit à une interruption provisoire de la conservation *in situ*. Le PAN-RPGAA n'offre pas la possibilité de conclure des contrats avec les agriculteurs afin de préserver la diversité des prairies et pâturages par le biais d'une exploitation spécifique.

La politique agricole suisse est en mutation. La question se pose de savoir où situer la protection des plantes fourragères. Logiquement, il conviendrait d'inclure cette tâche dans des programmes de biodiversité. Cependant, ces programmes s'orientent d'avantage à la protection d'orchidées rares qu'à la conservation de la diversité génétique des populations de ray-grass ou de trèfle des prés.

Sauvegarder les ressources génétiques des plantes fourragères est d'autant plus malaisé que de nombreuses plantes très variées doivent être protégées dans des milieux différents. Par ailleurs, l'énorme diversité génétique qui doit être conservée est répartie sur bien plus de la moitié des surfaces agricoles exploitées. Néanmoins, les surfaces qui, du point de vue de la protection de la nature, devraient être conservées, font déjà l'objet d'une assez bonne protection. C'est pourquoi le groupe de travail Plantes fourragères peut se concentrer sur les surfaces de production fourragère au sens strict du terme.

Aujourd'hui, de nombreuses prairies font encore l'objet d'une exploitation qui, à court terme, ne devrait pas menacer la diversité génétique. Toutefois, l'expérience a montré que la pression économique exercée sur l'agriculture influait sur le mode d'exploitation. Un mode de production efficace et peu coûteux ne tient pas compte en général de la protection des valeurs traditionnelles. Les «secteurs périphériques» de la culture fourragère, en particulier, connaissent une dynamique importante: surensemencement ou réensemencement dans le secteur de l'exploitation très intensive et changements d'exploitation dans le secteur marginal des prairies de protection de la nature et du paysage LPN. Le groupe de travail souhaite donc, d'ici le printemps 2011, mettre en évidence les efforts de protection qui sont urgents, mais aussi ceux qui sont judicieux.



Willy Schmid
Président du groupe travail
Plantes fourragères
Schinznach (AG)

Petits fruits

La conservation des petits fruits – fondée sur la coopération

L'assainissement d'une ancienne variété malade exige une interaction entre de nombreuses organisations de conservation.

Dans la phase II du PAN, on a recherché d'anciennes variétés de fraises, framboises et mûres en Suisse. Des boutures de ces variétés ont été plantées dans la collection d'introduction de Riehen, gérée par ProSpecieRara. Actuellement, à la fin de la phase III, l'inventorisation est presque achevée. Martin Frei, responsable de la collection de Riehen, fait parvenir le matériel qui doit être conservé à long terme à la station de recherche Agroscope Changins Wädenswil ACW de Conthey. Les plantes y sont multipliées par André Ançay, car il faut qu'il y ait suffisamment de matériel végétal disponible pour les étapes suivantes. André Ançay envoie ensuite le matériel à la station ACW de Changins, où Lê Cong-Linh le teste pour les maladies virales, avant qu'il n'accède à la collection primaire *in vitro*. Le matériel sain peut être conservé dans les cultures *in vitro*. Le matériel contaminé doit être assaini, avant de pouvoir être conservé *in vitro*. L'assainissement s'effectue au moyen de cultures de méristèmes. C'est une opération difficile, qui n'est pas toujours possible pour des plantes affaiblies par une contamination virale.

L'ensemble du matériel *in vitro* fait l'objet de tests génétiques, menés par Lê Cong-Linh. Cela permet non seulement d'augmenter la sécurité, lors des contrôles des cultures mises en conservation, mais également d'aider à l'identification de matériel génétique similaire.

Le matériel sain est envoyé du laboratoire à André Ançay, à la collection dupliquée de Conthey. Là, il est planté, en conditions contrôlées, dans des containers sous des filets anti-insectes. On peut ainsi fournir du matériel sain aux spécialistes de Suisse ou de l'étranger, à des fins de recherche.

Christoph Köhler
Coordinateur CPC Légumes

Wiebke Egli
Directrice CPC

Groupe de travail

Vigne

Anciennes variétés sensibles aux virus

Le groupe de travail Vigne s'est intensivement consacré à la recherche des cépages anciens encore manquants. Ces dernières années, les travaux d'inventaire dans le cadre des projets du PAN et les contacts réguliers avec les exploitants de jardins conservatoires suisses et étrangers se sont avérés fructueux en la matière. Cependant, il reste de grandes lacunes, qui devraient néanmoins se combler au cours de la phase IV du PAN. Il est apparu que les critères généralement admis pour l'extension de la liste positive ont fait leurs preuves, notamment le lien historique et la justification documentée. Parmi les autres principes figurent l'âge de la plante mère ou le fait qu'une variété intéressante ne sera obtenue nulle part ailleurs.

Les conditions générales de la phase IV du PAN 2011–2014 ont constitué un autre thème important. Un état des lieux des tâches qu'il restait à accomplir a révélé que, parallèlement aux avant-projets, il serait judicieux de formuler un projet commun. Ce projet devra mettre en évidence les variétés de cépages qu'il faudrait étudier en priorité, dans la perspective d'une éventuelle utilisation dans le cadre du PAN-RPGAA. Il s'agit en l'occurrence de variétés provenant de Romandie, du Tessin et de Suisse orientale. Un tel projet s'avérerait aussi important car les cépages anciens sont aussi souvent porteurs de virus. Les variétés prioritaires doivent, le cas échéant, être débarrassées de tout virus, ceci avec l'aide de la Station de recherche ACW. En outre, il faut aussi recueillir les données en matière de génétique moléculaire afin d'identifier précisément les variétés. A cette occasion, les résultats des analyses ADN doivent être mis en lien avec la base de données nationale. Par ailleurs, il importe que la base de données nationale soit mieux associée au projet européen de base de données Grapegen06 à l'avenir. Le programme prévoit que le groupe de travail visite chaque année un jardin conservatoire en Suisse ou à l'étranger. L'été dernier, c'était au tour de celui de Frümsen, dans le Rheintal saint-gallois. Le centre agricole saint-gallois de Rheinhof à Salez exploite, sur un versant méridional abrupt au pied de l'Alps-stein, l'une des plus grandes collections variétales de Suisse.



Markus Hardegger
Président du groupe de travail
Vigne
Gams (SG)

Groupe de travail

Grandes cultures

Favoriser la collaboration

Depuis plusieurs années, le groupe de travail Grandes cultures se réunit deux fois par an. En été, la rencontre se déroule chez l'un des membres du groupe afin de découvrir son projet et son travail sur le terrain et, par le biais d'un échange réciproque, d'y puiser des sources d'inspiration pour son propre travail. Cet échange favorise le travail d'équipe au sein du groupe, ainsi que la coopération au-delà des projets individuels. Ainsi, par exemple, différents partenaires ont réalisé ensemble le projet PAN-RPGAA «Description des variétés locales de blé». A Alvaneu, dans les Grisons, Peer Schilperoord en cultive environ 25 variétés et Roni Vonmoos à peu près autant à Erschmatt (VS). Ces variétés sont décrites sur la base de caractéristiques internes et externes. Parallèlement, la Station de recherche ACW de Changins teste ces mêmes variétés sur le plan de leur résistance. Les échantillons récoltés sont également étudiés pour leurs qualités à l'ACW de Changins et chez Peter Kunz à Hombrechtikon.

Au début du PAN-RPGAA, grâce aux efforts particuliers de stations de recherche et d'initiatives privées, presque toutes les plantes de grandes cultures étaient déjà inventoriées et sécurisées dans la banque de gènes nationale. Les dernières plantes manquant à l'inventaire étaient les variétés locales de maïs de la vallée du Rhin. Leur inventaire est désormais achevé, avec la phase III du PAN. Grâce au PAN-RPGAA, outre les 38 accessions déjà connues, 47 autres accessions de Rheintaler Ribelmais ont été trouvées, multipliées et entreposées à la banque de gènes ACW de Changins. La description botanique et la documentation étant réalisées, il reste maintenant, dans la perspective d'une remise en valeur, à décrire les accessions des variétés locales du point de vue de leurs qualités agronomiques et à les intégrer dans la base de données nationale (BDN). Outre les variétés locales de blé, d'autres variétés locales de céréales et de plantes de grandes cultures devront aussi être décrites et documentées à l'avenir.



Hans Oppliger
Président du groupe de travail
Grandes cultures
Frümsen (SG)

Groupe de travail

Communication

Congrès PAN-RPGAA: le rendez-vous des conservateurs

Une nouvelle fois, le groupe de travail Communication s'est chargé de différentes tâches pour le service de la CPC et du PAN-RPGAA. La préparation et l'organisation du congrès 2010, en collaboration avec le Bureau de la CPC, ont bénéficié des nombreuses connaissances, de l'expérience et du réseau de relations de certains membres. Le congrès a mis en lumière les aspects politiques et les réflexions stratégiques en rapport avec les ressources phylogénétiques. Il a montré de nouvelles voies pour assurer la conservation des plantes cultivées par le biais de leur exploitation. Le congrès a accordé une place importante à la recherche: le financement public est apparu comme essentiel pour le travail de sélection, notamment dans le cas des variétés délaissées. Le congrès comportait également une présentation de l'approche cisgénique. Divers posters présentaient les projets PAN-RPGAA. Le congrès est devenu avec le temps le rendez-vous annuel de tous les cercles engagés dans le travail de conservation.

Le groupe de travail a également constaté avec satisfaction que l'utilisation du logo de l'OFAG, avec la croix suisse, avait été adoptée dans les directives de l'OFAG pour les projets du PAN-RPGAA. Par ailleurs, le groupe de travail a approuvé, à l'attention du comité, le nouveau concept de jardin conservatoire. Le concept définit les principaux fondements et exigences nécessaires à l'exploitation d'un jardin conservatoire. A partir de la phase IV du PAN, les responsables de projets PAN-RPGAA seront tenus de prendre part aux réunions de coordination.

Actuellement, le groupe de travail ainsi qu'un sous-groupe travaillent sur le «Concept de mise à jour et de publication sous une forme conviviale des données sur les ressources phylogénétiques». Les financements pour ce projet doivent encore être trouvés. Dans le groupe de travail, on s'est informé des diverses manifestations en cours. Les membres de la CPC se sont engagés dans l'année de la Biodiversité à travers une multitude de manifestations sur la conservation des ressources génétiques.



Alfred Bänninger
Président du groupe de travail
Communication
Lindau (ZH)

Petit glossaire

Accession: Matériel végétal conservé dans une collection sous forme d'échantillon, de variété ou de population.

Conservation *ex situ*: Conservation d'éléments de la diversité biologique en dehors de leur habitat naturel.

Conservation *in situ*: Conservation ou rétablissement de populations viables, d'habitats naturels ou d'écosystèmes dans leur environnement naturel.

Conservation *in vitro*: Conservation, par exemple, de matériel végétal dans des conditions de laboratoire, sous forme de culture à croissance lente dans des milieux nutritifs.

Variété locale: Peut être désignée comme variété locale d'une certaine région une typologie de variété apparue dans la région en question à la suite d'une sélection naturelle de longue durée; les variétés locales se composent en général de plusieurs types morphologiquement ou physiologiquement distincts.

Marqueur moléculaire: Segment d'ADN clairement identifiable, dont la position dans le génome est connue.

PAN-PRGAA: Plan d'action national pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phyto-génétiques dans l'alimentation et l'agriculture.

RPGAA: Ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Matériel végétal susceptible de se multiplier de manière générative ou végétative, et présentant une valeur actuelle ou future; en font aussi partie les variétés locales anciennes ainsi que les espèces ou formes apparentées vivant à l'état sauvage.

Variété assainie: Les variétés anciennes peuvent être contaminées par des virus; comme ces maladies ne peuvent être combattues chimiquement, les variétés affectées sont assainies par une procédure spécifique; à cet effet, des méristèmes sont cultivés – parfois après un traitement préalable à la chaleur – afin de pouvoir régénérer les variétés en question.

La base de données nationale BDN-RPGAA

30 000 accessions à conserver, 6'000 variétés à décrire, 50 collections de conservation entretenues par une trentaine d'organisations et un seul bureau – la CPC – pour coordonner, contrôler et diffuser les informations. Face à l'ampleur de la tâche, la CPC devait se doter d'un outil de travail répondant aux besoins du PAN: d'une part l'importation des données par les organisations, d'autre part le contrôle des données et la publication des informations par la CPC.

Créée en 2002, la BDN a été construite sur un programme «Open source». Celui-ci présente l'avantage de pouvoir développer la base de données selon les besoins du PAN. Une équipe de projet constituée par un concepteur, un programmeur, du personnel de la CPC et de l'OFAG se réunit deux à trois fois par an pour planifier les travaux à effectuer dans la BDN.

Ainsi en 2010, afin d'améliorer l'utilisation des RPGAA, l'un des objectifs du PAN, la fonction de recherche a été améliorée. Il est maintenant possible de rechercher, par exemple, toutes les variétés résistantes à la verse et obtenir simplement les informations sur les collections qui les conservent. Les ressources génétiques étant un bien public, il est dès lors possible de recevoir le matériel génétique recherché.

Un concept pour la gestion administrative des projets PAN dans la BDN a vu le jour. Celui-ci avait comme objectif d'alléger le travail des preneurs de projets, de l'OFAG et du bureau de la CPC. Le projet ne sera pas développé pour l'instant, à cause des nombreuses questions ouvertes.

Enfin, la gestion des droits a été revue. Actuellement, les droits sont partagés par collaborateur de projets PAN. La future gestion des droits prévoit un partage des droits par organisation. Ce processus présente l'avantage, si un collaborateur quitte une organisation, que l'organisation conserve l'accès à ses données importées.



Christoph Köhler
Responsable de la BDN

Membres de la CPC-SKEK

- Agriidea, Lindau
- Agroscope Changins-Wädenswil ACW
- Agroscope ART Reckenholz-Tänikon, Zürich
- Arboretum National d'Aubonne, Prangins
- Artha Samen, Hünibach
- BCIS.ch Biodiversity Conservation Information Systems, Begnins
- Biologische Samengärtnerei Zollinger, Les Evouettes
- Bachhofen, Boris, Corcelles
- Capriasca Ambiente, Cagiallo
- Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Chambésy-Genève
- CPS-SKEW, Schweizerische Kommission für die Erhaltung von Wildpflanzen, Nyon
- Delley Samen und Pflanzen AG, Delley
- ETH, Institut für Pflanzenwissenschaften, Zürich
- Fructus, Wädenswil
- Getreidezüchtung Peter Kunz, Hombrechtikon
- Heinz Hänni, Thun
- HESSO Genève
- In Situ vivo Sàrl, Puplinge
- Inforama Oeschberg, FOB, Koppigen
- Ingenieurbüro Umwelttechnik & Ökologie, Schinznach-Dorf
- LZSG Landwirtschaftliches Zentrum St. Gallen
- ProSpecieRara, Aarau
- Rétropomme, Neuchâtel
- RhyTOP GmbH, Salez
- SAVE-Monitoring Institute, St. Gallen
- Sortengarten Erschmatt, Erschmatt
- Stadelmann Franz-Josef, Schachen
- Stiftung Slow Food Schweiz, Bern
- Verein arca vitis, Salez
- Verein für alpine Kulturpflanzen, Peer Schilperoord, Alvaneu Dorf
- Verein Rheintaler Ribelmais, Salez

Membres des groupes de travail

- Aeberhard Marcel, Privatsammlung, Bern
- ANL AG Natur und Landschaft, Zeihen
- Biosem, Chambrilien
- Forum Doracher, Zeihen
- Hortus, Bendern FL
- Hortus officinarum, Himmelried
- Médiplant, Conthey
- Medizinalpflanzen, Frank Gafner, Biel-Benken
- Miauton Pierre, Bassins
- Mogli Solutions, Baden
- Musée national suisse, Prangins
- Obstgarten-Aktion Schaffhausen, Schaffhausen
- Ö + L Büro für Ökologie und Landschaft GmbH, Oberwil-Lieli
- Pro Natura, Champs-Pittet
- UNA AG, Bern
- Verein Obstsortensammlung Roggwil, Roggwil
- Vitaplant, Witterswil
- ZHAW Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften

Les organes de la CPC-SKEK

Comité directeur

- Roni Vonmoos, président, Erschmatt
- Franz Stadelmann, vice-président, Schachen
- Gertrud Burger, Aarau
- Geert Kleijer, Nyon
- Eva Körbitz, Salez
- Robert Zollinger, les Evouettes

Bureau

- Wiebke Egli, direction
- Hanspeter Kreis, collaborateur scientifique
- Christoph Köhler, collaborateur scientifique
- Jaqueline Naepflin Karlen, collaboratrice administrative (jusqu'à fin août)
- Karin Knauer, collaboratrice scientifique (dès septembre)

Organe de révision

- Société Suisse d'Agronomie, Zollikofen

Source des photos: Couverture: Diversité de framboises/*Rubus idaeus* (Photo Markus Zuber, 5024 Küttigen); Gentiane jaune/*Gentiana lutea* (Photo Beat Ernst, Bâle); Orge/*Hordeum vulgare* (Foto Hélène Tobler, ACW); Grappe de raisin/*Vitis vinifera* «Merlot» (Photo Agroscope Changins-Wädenswil, Changins); Poires/*Pyrus communis* «Colliard» (Photo Boris Bachofen, Rétropomme).

Pages intérieures: Tomate/*Solanum lycopersicum* «Gelbe Birnentomate» (Photo CPC); Kartoffel/*Solanum tuberosum* «Bleue de Suède» (Photo Eric Droz, ACW); Poires/*Pyrus communis* «Colliard» (Photo Boris Bachofen, Rétropomme); Gentiane jaune/*Gentiana lutea* (Photo Beat Ernst, Bâle); Fétuque élevée/*Festuca elatior* (Photo Eric Mosimann, ACW); Diversité de framboises/*Rubus idaeus* (Photo Markus Zuber, 5024 Küttigen); Grappe de raisin/*Vitis vinifera* «Merlot» (Photo Agroscope Changins-Wädenswil, Changins); Orge/*Hordeum vulgare* (Foto Hélène Tobler, ACW); Diversité des produits (Photo ProSpecieRara, Aarau).

Impressum: Editeur: © Office fédéral de l'agriculture OFAG & Commission Suisse pour la conservation des plantes cultivées CPC, Mars 2011 | Soutien financier: Office fédéral de l'agriculture OFAG | Le rapport annuel est publié en français et en allemand | travail journalistique: atelier nature atena, Fribourg | Traduction de l'allemand: Henri-Daniel Wibaut, Lausanne | Mise en page: Esther Schreier, Bâle | Papier: Cyclus Offset 115 g/m² 100% recyclé | Impression: Druckwerkstatt, 8585 Zuben | Tirage 750 expl. en allemand, 350 expl. en français.

Portrait

Lignes directrices

La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC) est un réseau d'organisations, d'institutions publiques et de personnes dont l'objectif est de favoriser la conservation et l'utilisation durable des plantes traditionnellement cultivées en Suisse. Succédant aux générations d'agriculteurs, de jardiniers et de sélectionneurs qui ont constitué et diffusé ce patrimoine génétique, nous l'inventorions, l'étudions et le préservons comme un héritage culturel que nous souhaitons transmettre à nos enfants.

Nous élaborons des stratégies nationales dans le domaine de la conservation des plantes cultivées et soutenons des projets-cadres, ainsi que des initiatives privées et locales, qui visent à préserver les variétés traditionnelles et leur diversité. Notre action est conforme à la vision décrite dans le traité international sur les ressources phytogénétiques dans l'alimentation et l'agriculture. Nous gardons un regard stratégique et technologique sur la biodiversité, son évolution et sa défense. Nous collectons des informations techniques, scientifiques, historiques et culturelles sur les plantes cultivées, leur conservation et leur utilisation. Nous mettons nos connaissances à la disposition de nos partenaires, agriculteurs, jardiniers et sélectionneurs, et les transmettons également aux jeunes et au grand public. Nous assurons le libre accès aux informations et au matériel génétique, et encourageons, en les diffusant, la revalorisation des variétés locales anciennes.

En tant que réseau, nous accomplissons les missions de direction et les tâches de coordination que nos membres ne peuvent assumer. Nous mettons en œuvre et coordonnons des plans d'action nationaux, et en rendons compte à leurs commanditaires. Nous relient entre eux tous les acteurs et soutenons cette communauté dans la réalisation de ses objectifs.



CPC

Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées
c/o Station de recherche ACW | Route de Duillier 50
CP 1012 | CH 1260 Nyon 1
Téléphone +41 (0)22 363 47 01 | Fax +41 (0)22 363 46 90
info@cpc-skek.ch | www.cpc-skek.ch